

Commission S/R du GE

Compte Rendu de la réunion du 30/03/2019

présents : Apffel J-Paul – Bastien William – Carl René – Gilardot Alain – Petry Pascal – Prunier Pascal – Tedesco Marcel – Wirtz J-Paul, soit 8 membres de la commission

secrétaire de séance désigné : J-Paul Apffel – début de séance à 9h15

point 1 : mise au point sur la CMCD en cours

Marcel Tedesco, présente le modèle de la fiche d'information prévue pour être transmise :

- à chaque club soumis à la CMCD de la LGE, et recensant sa situation actualisée
- à chaque référent des comités départementaux concernés pour information, ou au Comité en cas d'absence de référent

Après l'examen des difficultés (cas des ententes et des conventions, âge des JAJ, relevés nominatifs, mise à jour sur Gesthand) et quelques propositions de modification, il est décidé que Marcel rectifie la fiche avant transmission.

Comme prévu, la commission se réunira entre le 2 et le 15 juin pour l'étude des cas particuliers et l'examen de la situation des clubs soumis à la CMCD LGE, avant transmission des sanctions éventuelles.

point 2 : préparation de la CMCD 2019/20

Pour proposer un règlement CMCD modifié à l'AG de la LGE, la commission a passé en revue les propositions des commissions invitées le 02/03/2019 – elle se propose d'introduire plusieurs modifications dans ce sens, l'objectif restant de privilégier l'aspect incitatif et le soutien aux clubs, la notion d'obligation étant désormais bannie au profit de l'accompagnement

Quelques principes FFHB de base incontournables ont été rappelés, et le règlement CMCD 2019/20 devra en tenir compte :

- les dates butoirs (contrôle, informations, sanctions, procédure d'appel, etc)
- la mise en place des seuils de ressources par domaine, et le coefficient 0,75 si 2 sections F et M
- le libre choix des clubs quant à l'attribution de leurs ressources à la section F ou M
- l'obligation du choix d'un domaine : un ou une licencié(e) ne peut compter que pour un socle
- l'application des sanctions reportée en début de saison suivante

Un projet de tableau a été étudié – il résume les dispositions retenues, en fonction du niveau de jeu de l'équipe référence, et mentionne les mesures proposées pour le socle de base et les seuils de ressources.

Il prévoit notamment l'introduction de seuils incitatifs pour les écoles de handball dans le domaine sportif, pour les techniciens « jeunes » et pour l'encadrement des JAJ, grâce aux écoles d'arbitrage

ECHEANCIER de la démarche :

- Marcel établit le tableau en fonction des propositions et le transmet pour avis aux membres présents

- les membres de la commission retournent leurs remarques pour le 03/04/2019
- mise au point du tableau définitif et transmission avec le CR de la réunion pour la fin de semaine

Divers : Quelques points ont été évoqués :

- le problème des classifications des salles toujours en suspens, et la complexité de la démarche
- la nécessité pour la commission d'avoir accès aux dossiers des ententes et des conventions
- l'absence de référent dans certains comités départementaux du GE

Fin de la réunion à 13H

le secrétaire de séance :

J-Paul Apffel

le responsable de la commission :

Marcel Tedesco